GARRIGUE

La lettre d'information Décembre 2024/Janvier 2025

Chers (ères) sociétaires,

Les fêtes de fin d'année sont passées et une nouvelle année débute, une occasion pour Garrigue de vous remercier pour votre engagement maintes fois renouvelé, durable et surtout essentiel pour les entreprises d'utilité sociale que nous accompagnons. Sans vous il aurait été impossible de les mener à bien.

2024 a été une année particulièrement marquante à l'échelle du pays, il en a été de même pour notre coopérative. Garrigue a investi dans des entreprises solidaires à un niveau inégalé depuis 2018. A ce jour 41 entreprises sont détenues dans notre portefeuille et plus de 225 000 € ont été investis entre 2023 et 2024. Nous avons à cœur de vous présenter certaines d'entre elles dans chacun des numéros de votre infolettre.

2025 sera aussi une année festive ; Garrigue célèbrera ses 40 ans, un bel âge, que nous souhaitons fêter pour et avec vous. Nous vous dévoilerons au fil des numéros les contours de son organisation. Restez curieux 😊

Enfin, au nom du conseil d'administration nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux, et souhaitons que 2025 vous apporte son lot de bonheur, de santé et de succès pour vous et tous vos proches.

Bonne lecture

❖NOS FINANCEMENTS

➢ Base Commune, une foncière solidaire de rez-de-chaussée ...

Base Commune, foncière solidaire de rez-de-chaussée, qui réinvente le modèle de la foncière.

Où ? D'ores et déjà en Ile de France et à Lyon, Base Commune étudie le développement d'opérations dans d'autres métropoles comme Marseille et Nantes.
Dans les centres-villes et les quartiers, l'objectif de la foncière est de redonner une place aux activités à impact social et utilité locale trop souvent exclus de ces secteurs à cause de la spéculation ou de locaux inadaptés.

Quand ? Base commune a été co-fondé en 2020 par deux coopératives innovantes dans la fabrique urbaine : Le Sens de la Ville, une agence de stratégie urbaine et le Plateau Urbain, une coopérative d'urbanisme transitoire qui propose des espaces de travail abordable, en Île-de-France et dans plusieurs métropoles (Lyon, Bordeaux, Marseille)

Comment ? Base Commune est une foncière solidaire de rez-de-chaussée qui a pour ambition de renverser les règles du marché immobilier. Elle achète des rez-de-chaussée pour les louer à des loyers solidaires, inférieurs au marché, à des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire, des artisans, des artistes... L'objectif de Base Commune est de contribuer à l'émergence d'un tissu urbain diversifié, dynamique et équitable, où chaque individu et projet associatif peut s'épanouir et apporter sa contribution à la vie citadine.

Pour qui ? Leur intervention se situe uniquement sur les rez-de-chaussée, pour trois catégories d'acteurs :
- Les structures à impact social. : des bureaux et des ateliers à des loyers selon les capacités financières de chacun, leur permettant ainsi de développer leurs activités sereinement en diminuant leur dépense loyer et en concentrant leurs ressources sur leur activité.
- Les structures d'utilité locale : boulangerie, épicerie, équipement de santé, plus largement des activités qui répondent à des besoins de proximité. Base commune fait le choix de privilégier des acteurs qui se veulent innovants et alternatifs dans leur démarche.
- Les habitants des territoires en créant à travers les rez-de-chaussée un écosystème local, proposant une offre riche et diversifiée afin d'impulser la création d'une communauté de quartier et de répondre aux besoins du territoire.

Base Commune voit plus loin
Bien plus qu'une simple foncière, Base Commune soutient ses occupants en levant les obstacles à leur implantation. Elle propose notamment des travaux d'aménagement des locaux et des loyers progressifs pour faciliter le lancement des activités. Par ailleurs, Base Commune déploie des gestionnaires de site afin d'assurer la gestion et l'animation des rez-de-chaussée, conçus comme des tiers-lieux horizontaux.

Des acquisitions immobilières innovantes
Aujourd'hui plus de 4000 m^2 de pieds d'immeubles sont acquis ou à l'étude.
Par exemple, Base Commune a acheté les 860 m^2 de rez-de-chaussée d'un projet immobilier mixte porté par RATP Habitat, comprenant une résidence étudiante, des logements sociaux, intermédiaires et en BRS (bail réel et solidaire). Situé Porte de la Villette, ils seront livrés en 2027 et permettront de proposer aux habitants une alimentation saine et durable et des locaux au service de l'économie circulaire et du réemploi.
Fin 2024 Garrigue a investi dans le capital de Base commune à hauteur de 12.000 euros et octroyé un prêt de 108.000 € sur 7 ans

Pour en savoir plus : https://www.basecommune.com/la-fonciere

LE SAVIEZ VOUS ?
Les organismes de « foncier solidaire » sont une transposition en France des Community Land Trust (CLT) « inventés » aux États-Unis au cours des années 1960. Leur principe juridique et économique commun repose sur une dissociation entre la propriété du sol et les droits sur les logements
Le premier exemple d'application du « Community land trust » a vu le jour en 1969 à Albania, dans l'Etat de Géorgie, et visait à faciliter l'accès des fermiers afro-américains aux terres agricoles. Les CLT se sont rapidement développés dans les années 80 en Nouvelle Angleterre puis sur l'ensemble du territoire des Etats-Unis. Le modèle a été repris en Europe dans le courant des années 2000

Source : réseau foncier-solidaire.fr

➢ Les relais Solidaires

Les Relais Solidaires : des lieux d'exception, où les repas sont concoctés par des salarié (es) en insertion professionnelle encadré (es) par des chefs (es)

- **Les Relais Solidaires est un ensemblier qui rassemble Relais Restauration**, une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), Relais Formation, un Organisme de Formation et Relais du Pré, un ACI (Atelier Chantier d'Insertion). Les Relais Solidaires ont aujourd'hui 5 lieux de restauration et Tiers-lieux à Pantin et au Pré Saint Gervais animés par des femmes et des hommes qui ont le cœur sur la main et où la générosité fait loi.
  Fondé en 1992, ce projet global est porté par plusieurs structures. Son fondateur, Belkacem Kheder, décédé en septembre 2024, s'engage dans l'aventure avec une idée simple : former, faire travailler celles et ceux éloigné (es) de l'emploi, jeunes ou moins jeunes, reposant sur une activité de restauration via la formation aux métiers de la restauration et de traiteur.

  Un lieu exceptionnel, atypique où la culture, vecteur de l'inclusion sociale, a aussi sa place dans ce territoire fragile où le taux de pauvreté et de chômage des jeunes avoisine les 40 %

- **Des Relais Solidaires, lieux ouverts à tous :**

➢ Aujourd'hui 5 lieux de restauration sont ouverts au public : Le Relais Restaurant (Brasserie), La Karavan' (vente à emporter), La Kfet (Cafeteria Universitaire), La Friche (Tiers-Lieu), Le Relais du Pré (Restaurant solidaire).Leur marque de fabrique : Travailler avec des produits frais et de saison, favorisant l'agriculture biologique et les producteurs locaux, notamment grâce à un partenariat avec Marché sur l'Eau. Dans ces lieux où le partage est le maître mot, il vous sera proposé une cuisine combinant tradition française et saveurs du monde, à l'image des équipes qui y travaillent. Des lieux d'exception qui s'ouvrent aussi aux entreprises du secteur ne disposant pas de cantine.....Et ici on ne gaspille pas 😊

- **Une aventure innovante et humaine qui a fait ses preuves :**

Depuis sa création, plus de 2000 salariés en insertion, 6000 stagiaires et 3500 emplois durables à la sortie. Près de 30 collaborateurs travaillent à la réussite de ce beau projet soucieux de lutter contre l'exclusion et le chômage en Seine Saint Denis ;

Garrigue, a soutenu le projet de Relais Restauration en 2019 en souscrivant au capital à hauteur de 5000 € et en octroyant 2 prêts d'un montant total de 120 000 euros

Pour les découvrir : https://lesrelaissolidaires.fr/nos-restaurants-et-bars/

➢ Garrigue et Vous

- **Portrait de Thibaut Vallantin Dulac**

Le Conseil d'administration du 25 avril dernier a reconduit Thibaut Vallantin Dulac dans ses fonctions de Directeur général de Garrigue.

A titre bénévole, il intègre le CA en 2019 et y exerce les fonctions de Directeur Général depuis 2021.

Son ambition pour Garrigue est de renforcer la dynamique entreprise depuis plusieurs années en participant au financement des entreprises en création qui placent l'humain et son environnement au cœur de leurs préoccupations.

www.garrigue.org

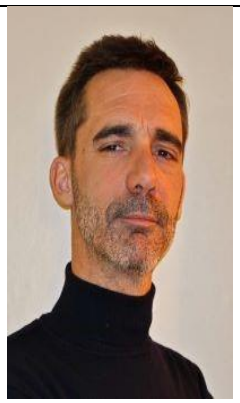

Thibaut, âgé de 48 ans est juriste de formation, il a accompli l'essentiel de sa carrière dans le secteur bancaire. D'abord chez LCL pendant13 ans, il a ensuite rejoint la Banque Française Mutualiste en 2017 où Il occupe les fonctions de Directeur des services bancaires depuis 2020 .

Depuis plus de 20 ans il évolue au sein de la banque de détail où il apprécie la diversité des activités qui lui ont été confiées : la relation client, l'analyse financière, le management, l'audit interne.

Ses atouts : le développement et le management de nouveaux projets qu'il souhaite mettre au service de la coopérative.

Actif, énergique, à l'esprit constamment en mouvement, Thibaut est un homme de conviction et croit aux valeurs du partage, de solidarité et d'écoute.

➢ Retour sur l'Assemblée générale du 5 décembre 2024

Un taux de participation massif (30 %) a permis de voter l'ensemble des résolutions lors de notre Assemblée générale qui s'est tenue le 5 décembre dans nos locaux. Le quorum ayant été largement atteint pour délibérer valablement le 5 décembre (en ligne, en présentiel et à distance) la seconde AG initialement programmée au 17 décembre n'a donc pas lieu et nous nous en félicitons. Ce 1er essai de vote en ligne s'est avéré très efficace. Ce sera désormais l'outil qui sera utilisé lors de nos AG. Plusieurs raisons ont amené à choisir ce nouveau mode de scrutin : Le vote électronique coûte moins cher que le vote papier qui engendre des coûts postaux, est moins chronophage et permet d'obtenir un taux de participation élevé, sans compter l'impact écologique qui s'en trouve réduit de manière significative.
Garrigue vous remercie vivement pour votre mobilisation.

➢ Rappel aux Sociétaires

Afin de vous maintenir régulièrement informé des nouveaux projets, de vous inviter aux évènements et instances de Garrigue, il est impératif de maintenir à jour notre base de données.

Nous vous invitons à mettre à jour vos coordonnées, à tout moment, en nous contactant soit par :

Courrier : Garrigue – 18, rue de Varenne – 75007 Paris

Courriel : societaires@garrigue.net

Téléphone : 01 45 44 73 80

❖ Evènements /Actualités

➢ La Nef devient un établissement bancaire de plein droit

LA NEF POUR LA BANQUE ÉTHIQUE	La Nef partenaire et sociétaire de Garrigue vient d'obtenir son indépendance bancaire validée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (APCR) et la Banque Centrale Européenne (BCE).
Pour en savoir plus : https://www.lanef.com/actualites/la-nef-annonce-son-autonomie/	

➢ Garrigue : renouvellement label Finansol

label finansol.	Le 18 septembre 2024 le Comité du label de FAIR a confirmé que le produit financier « part sociale de Garrigue » est conforme au Règlement du label Finansol. Celui-ci est renouvelé pour une durée de 1 an. Nous sommes heureux de cette annonce que nous partageons avec l'ensemble de notre sociétariat
Pour en savoir plus : https://www.finance-fair.org/sites/default/files/2024-11/Plaquette_LabelFinansol_VF2024_web.pdf	

- Habitat et Partage lance les travaux de Trévolution, un projet de 23 logements en habitat participatif. Une occasion de réunir l'ensemble des acteurs du projet pour la pose de la 1ere pierre. Un événement festif qui se tiendra le 30 janvier 2025 ; Garrigue participera à l'évènement.

Pour vous désabonner